

INE



CGT Services Publics
de l'Hérault

CGT

contatc@cgt.territoireaux34.fr

Le mag

DEROULEMENT DE CARRIERE CATEGORIE C

L'année 2024 commence dans un contexte social morose...

Avec l'inflation notamment sur les prix des denrées alimentaires (+24% en 2 ans), la précarité énergétique grandissante avec la flambée des prix de l'électricité (+27% en novembre) et du gaz (+11% en novembre), et la crise du logement, la priorité pour les agents publics c'est de percevoir un traitement décent qui leur permette de vivre dignement avec leur famille. Nul doute qu'il va falloir reprendre la Rue pour conquérir le dégel du point d'indice (par une augmentation de 10%) et la revalorisation de nos grilles indiciaires.



En attendant de décrocher ce qu'il faut bien appeler le minimum vital, ce magazine est consacré au déroulement de carrière en catégorie C.

Nous rappelons donc en suivant les conditions d'avancement de grade pour **les principales filières en C1/C2/C3/C+**, les conditions de promotion interne en C+ échelle réservée à la filière technique et aux ATSEM, les nouvelles grilles indiciaires avec les durées d'avancement d'échelon pour les catégories C.

Pour rappel, à partir de janvier chaque agent, toutes catégories confondues, obtient de droit une bonification indiciaire de 5 points d'indice majoré, soit une augmentation du traitement de base de 24.61€ brut ou 19.53€ net. Des miettes largement insuffisantes, qui fleurent le scandale au vu de la paupérisation des agents publics...

QUE CHOISIR

ÉVOLUTION DES PRIX DES RAYONS EN GRANDES SURFACES DEPUIS DÉCEMBRE 2021	1 mois	1 an	2 ans
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION	- 0,1 %	+ 9,1 %	+ 24,7 %

◆ Conditions d'avancement de grade de l'échelle C1 vers C2 et C3

Echelle C 1

- Adjoint administratif
- Adjoint technique
- Adjoint du patrimoine
- Adjoint d'animation
- Agent social

2 possibilités d'avancement de grade vers l'échelle C2 :

Avec examen professionnel

- Avoir atteint le 4^{ème} échelon du grade en C1,
- et**

- Justifier d'au moins 8 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C1, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Au choix

- Un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade en C1,
- et**

- Justifier d'au moins 8 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C1, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Echelle C 2

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe
- Agent social principal 2^{ème} classe
- ATSEM principal 2^{ème} classe
- Auxiliaire de soins principal 2^{ème} classe
- Garde champêtre-chef

- Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade en C2,
- et**

- Justifier d'au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois doté de l'échelle C2, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Echelle C 3

- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- Adjoint technique principal 1^{ère} classe
- Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe
- Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe
- Agent social principal 1^{ère} classe
- ATSEM principal 1^{ère} classe
- Auxiliaire de soins principal 1^{ère} classe
- Garde champêtre principal

◆ Promotion interne vers l'échelle C + Agent de Maîtrise

AGENT CONCERNÉ	CONDITIONS D'ACCÈS Au 1 ^{er} janvier de l'année de la liste d'aptitude
<ul style="list-style-type: none"> Les adjoints techniques Principaux de 2^{ème} et 1^{ère} classe Les ATSEM principal 2^{ème} et 1^{ère} classe 	<ul style="list-style-type: none"> 9 ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou dans le cadre d'emplois des ATSEM Avoir accompli la totalité des obligations de formation de professionnalisation (attestation CNFPT)
Cadre d'emplois des Adjoints Techniques	<ul style="list-style-type: none"> Examen professionnel 7 ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques Avoir accompli la totalité des obligations de formation de professionnalisation (attestation CNFPT)
Cadre d'emplois des ATSEM	<ul style="list-style-type: none"> Examen professionnel 7 ans de services effectifs leur cadre d'emploi Avoir accompli la totalité des obligations de formation de professionnalisation (attestation CNFPT)

◆ Conditions d'avancement de grade en C+ : AM vers AM ppal

Echelle C + Agent de maîtrise (AM)

- ↓
- Avoir un an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade d'agent de maîtrise, et
 - Justifier d'au moins 4 ans de services effectifs dans le grade d'agent de maîtrise.

Echelle C + Agent de maîtrise principal (AM ppal)

◆ Grilles catégorie C à compter de janvier 2024

2024	Echelle C 1		Echelle C 2		Echelle C 3		C+ AM		C+ AM ppal	
	IM	Durée	IM	Durée	IM	Durée	IM	Durée	IM	Durée
1	366	1 an	367	1 an	373	1 an	369	1 an	373	1 an
2	367	1 an	369	1 an	375	1 an	370	1 an	376	1 an
3	368	1 an	370	1 an	376	2 ans	371	1 an	378	2 ans
4	369	1 an	373	1 an	385	2 ans	373	2 ans	397	2 ans
5	370	1 an	374	1 an	398	2 ans	375	2 ans	414	2 ans
6	371	1 an	376	1 an	408	2 ans	377	2 ans	430	2 ans
7	372	3 ans	377	2 ans	420	3 ans	390	2 ans	440	3 ans
8	373	3 ans	385	2 ans	435	3 ans	399	2 ans	456	3 ans
9	376	3 ans	397	3 ans	455	3 ans	412	2 ans	482	4 ans
10	377	4 ans	409	3 ans	478		421	3 ans	508	
11	387		417	4 ans			435	3 ans		
12			425				455	3 ans		
13							481			

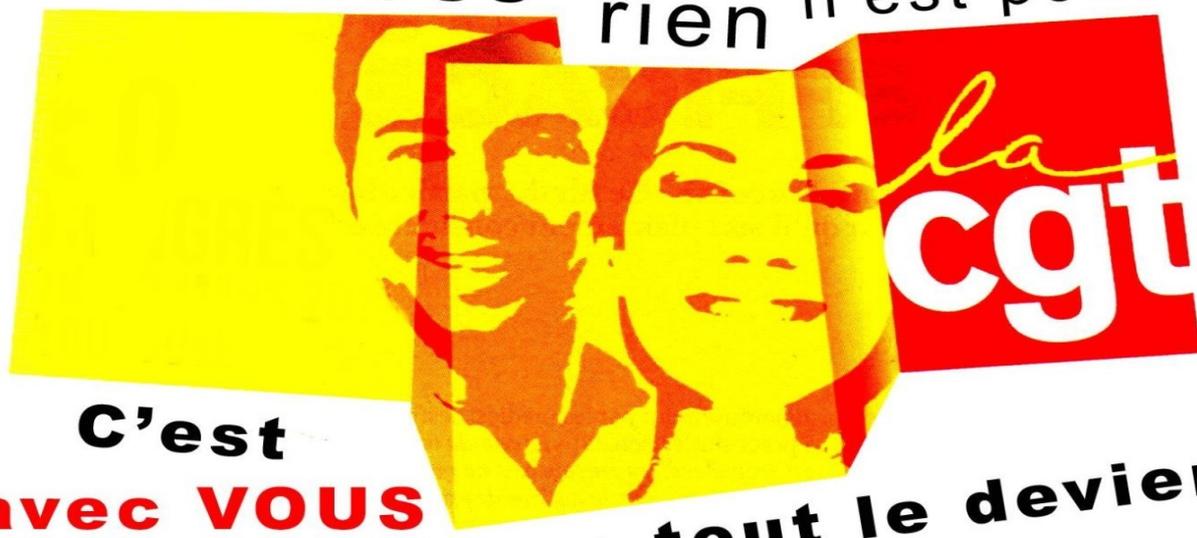
Traitement de base brut = Indice Majoré IM x la valeur du point d'indice 4.9228€

Durée = durée dans l'échelon avant de passer à l'échelon supérieur.

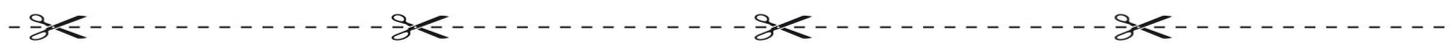
**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**

Sans VOUS rien n'est possible



**C'est
avec VOUS que tout le devient !**



Intéressé-e par une adhésion à la CGT ?

Je, soussigné-e,
Nom:.....Prénom :
Né-e le:.....
Grade :
Collectivité :
Adresse personnelle :
.....
Tél :Courriel :

*souhaite adhérer au syndicat CGT
Cotisation mensuelle : 1% du salaire mensuel sans les primes
(ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%)*

Date: Signature:

Retournez ce talon à :
Jérôme Vidal, contactc@cgt.territoiaux34.fr, 06 87 04 03 33

**Ne dites plus :
QUE FAIT
LA CGT ?**

Faites-la !

J'adhère ↓